

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réf. : N°001/2024
Page 1/2

Objet : Compte administratif 2023

Membres : 18
Présents : 13
Pouvoirs : 1
Votants : 13
Pour : 13

L'an deux mille vingt-quatre et le 29 mars à 10h00,
Les membres du Comité Syndical du Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Étang de Salses-Leucate, dûment convoqués le 18 mars, se sont réunis au lieu du siège du syndicat sous la présidence de Michel PY.

Titulaires présents : Marie-Claude ALBA, Régis BEDOS, Marie-Laure BOYER-CORCUFF, Estelle DEDEBANT, Bernard DEVIC, Madeleine GARCIA-VIDAL, Mariette GERBER, Alain GOT, Lucas JAULENT, Arnaud JOFFRE, Michel PY

Suppléants présents : Frédéric ALOY, Marcel PIROTH

Pouvoirs : Laurence REKAS à Marcel PIROTH

Secrétaire de séance : Marie-Laure BOYER-CORCUFF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5212-1 et suivants,

Vu le décret n°1587 du 29/12/1962 portant réglementation générale sur la comptabilité publique.

Le Comité Syndical, délibérant sur le compte administratif du budget du Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Étang de Salses-Leucate pour l'exercice 2023, dressé par Monsieur le Président après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

L'Assemblée Générale désigne un nouveau Président et Monsieur le Président quitte l'assemblée au moment du vote.

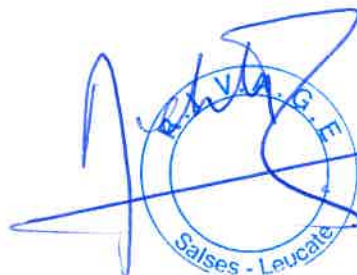
Le Comité Syndical,

- Donne acte de la présentation faite du compte administratif.
- Constate les identités de valeur avec les comptes de gestion du percepteur, relatives aux reports à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés en annexe.

POUR EXTRAIT CONFORME,
A LEUCATE,
LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS.

Reçu en Préfecture
Rendu exécutoire
Le :

Affiché
Le :



**Le Président
Michel PY**

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID : 011-251101705-20240329-RIVAGE_001_2024-DE

Réf. : N°001/2024 _ Page2/2

Annexe à la délibération N°001/2024 du 29 mars 2024

Vote du compte administratif 2023 : budget syndicat intercommunal rivage

		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalisation de l'exercice	Section de fonctionnement	353 514.52	327 025.40	-26 489.12
	Section d'investissement	59 319.11	31 493.94	- 27 825.17

Report de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement	0.00	170 965.80	144 476.68
	Report en section d'investissement	0.00	12 259.73	-15 565.44

Restes à réaliser	Section de fonctionnement	0.00	0.00	144 476.68
	Section d'investissement	0.00	0.00	-15 565.44

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	353 514.52	497 991.20	144 476.68
	Section d'investissement	59 319.11	43 753.67	-15 565.44

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID : 011-251101705-20240329-RIVAGE_001_2024-DE